

Le Contrôle fédéral des finances, s'il constate que des recommandations pendantes importantes, c'est-à-dire toutes les recommandations du niveau d'importance le plus élevé, n'ont pas été mises en oeuvre dans les délais impartis, s'adresse alors à l'instance de surveillance supérieure.

Enfin, la motion a pour but qu'à l'avenir le Contrôle fédéral des finances ne soit plus autorisé à publier les appréciations de la Délégation des finances concernant les rapports d'audit du Contrôle fédéral des finances.

A la lumière des rapports de Madame Gysi et de moi-même, vous constatez que la motion est très claire sur les règles à respecter à l'avenir, si claires que le Conseil fédéral recommande son acceptation.

Widmer-Schlumpf Eveline, Bundesrätin: Ich kann es sehr kurz machen: Die Vorschläge der GPK sind sachgerecht. Wir haben in unserer Stellungnahme zum Bericht zu In-sieme gerade auch diese Empfehlung angenommen. Die Eidgenössische Finanzkontrolle wird die Revisionsvorlage ausarbeiten.

Wir ersuchen Sie, die Motion anzunehmen.

Le président (Rossini Stéphane, président): La commission et le Conseil fédéral proposent d'adopter la motion.

Angenommen – Adopté

12.504

**Parlamentarische Initiative
Freysinger Oskar.
Notfall- und Beherbergungsreserven
Initiative parlementaire
Freysinger Oskar.
Réserves pour l'hébergement
et les situations d'urgence**

Vorprüfung – Examen préalable

Nationalrat/Conseil national 02.03.15 (Vorprüfung – Examen préalable)

Le président (Rossini Stéphane, président): Vous avez reçu un rapport écrit de la commission. La commission propose de ne pas donner suite à l'initiative.

Freysinger Oskar (V, VS): Par cette initiative parlementaire, je demande que les constructions qui, sur demande du propriétaire, sont mises par les cantons à disposition de la protection civile à titre de réserves en cas d'urgence ou d'hébergement en cas d'événements nationaux de grande envergure soutenus par les Chambres fédérales, ne tombent pas sous le coup de la limitation fixée à l'article 75b alinéa 1 de la Constitution, et ne soient donc pas soumises à la règle des 20 pour cent.

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national a proposé une première fois de donner suite à mon initiative parlementaire. La commission du Conseil des Etats a décidé de ne pas y donner suite, à la suite de quoi la CEATE-CN a changé sa position pour décider de ne plus y donner suite. Le second examen par la CEATE-CN conclut que tout le travail législatif effectué autour de l'initiative «pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires», dite initiative Weber, répondrait finalement à la demande formulée dans mon initiative parlementaire. Cela n'est à mon avis pas le cas. On essaie de régler au mieux la problématique des résidences secondaires, mais le but principal visé ici est de mettre des bâtiments à disposition pour des cas de catastrophes que l'on ne peut exclure – ce d'autant plus que le monde devient de moins en moins sûr –, qu'il s'agisse de

problèmes chimiques, de guerres ou d'autres catastrophes. Ces problématiques peuvent être mieux résolues si on a à disposition, en territoire alpin, un certain nombre de bâtiments, et ceci non seulement pour des catastrophes mais aussi pour des événements nationaux soutenus par les Chambres fédérales. Avoir une réserve de ce type me semble toujours d'actualité.

Je vous demande donc de donner suite à cette initiative parlementaire.

Abstimmung – Vote

(namentlich – nominatif: Beilage – Annexe 12.504/11 357)

Für Folgegeben ... 13 Stimmen

Dagegen ... 165 Stimmen

(3 Enthaltungen)

13.465

**Parlamentarische Initiative
Sommaruga Carlo.
Schutz von Whistleblowern
bei Verletzungen
der Rechtsstaatlichkeit,
der demokratischen Rechte
und der Volksrechte**

**Initiative parlementaire
Sommaruga Carlo.
Pour une protection des lanceurs
d'alerte en matière de violation
de l'Etat de droit,
des droits démocratiques
et des droits des citoyens**

Vorprüfung – Examen préalable

Nationalrat/Conseil national 02.03.15 (Vorprüfung – Examen préalable)

Antrag der Mehrheit

Der Initiative keine Folge geben

Antrag der Minderheit

(Masshardt, Amarelle, Glättli, Gross Andreas, Heim, Leuenberger-Genève, Schenker Silvia, Tschümperlin)

Der Initiative Folge geben

Proposition de la majorité

Ne pas donner suite à l'initiative

Proposition de la minorité

(Masshardt, Amarelle, Glättli, Gross Andreas, Heim, Leuenberger-Genève, Schenker Silvia, Tschümperlin)

Donner suite à l'initiative

Le président (Rossini Stéphane, président): Vous avez reçu un rapport écrit de la commission.

Sommaruga Carlo (S, GE): Le hasard fait bien les choses: le 5 mars aura lieu à Genève, dans le cadre du Festival du film et Forum international sur les droits humains, un débat avec Monsieur Edward Snowden, qui interviendra en direct par vidéoconférence, étant aujourd'hui encore bloqué en Russie et ne pouvant pas se rendre à Genève. Le débat portera sur la cybersurveillance ainsi que sur la protection des citoyennes et des citoyens contre les abus commis par les Etats en matière de violation de l'Etat de droit, des droits démocratiques et des droits des citoyennes et des citoyens. Pourquoi donc cet événement tombe-t-il bien? Parce que cette initiative parlementaire, que j'ai formulée à la suite du lancement de la plate-forme Wikileaks et aux révélations de Monsieur Snowden lui-même, prévoit une modification des